Taxe d'accise—Loi

et neutralisé la base décisionnelle qui constituait jadis un facteur très important dans la vie commerciale canadienne. Non seulement le gouvernement a-t-il imposé un fardeau administratif coûteux et improductif aux secteurs industriels du Canada avec toute cette législation, mais ces lois sont si mal coordonnées que ses propres secteurs administratifs s'écroulent sous leur poids.

J'ai été plutôt surpris de constater, au cours des travaux du comité des comptes publics cette année, que nous avons dans les comptes publics des centaines de millions de dollars d'inventaires impossibles à vérifier, et que les seuls moyens de vérification à notre disposition ne font qu'en effleurer la périphérie.

J'ai été surpris aussi de constater que 13.5 p. 100 des chèques de retraite envoyés par le gouvernement étaient erronés. Les erreurs sont dues au fait qu'on a apporté 12 modifications à la loi et environ 90 aux règlements. Malgré cela, on a dépensé des millions de dollars en services de consultation et de conception pour la mise au point de programmerie destinée à corriger les faiblesses de notre structure administrative. Tous ces efforts ont été vains. Rien ne saurait reconstituer ce secteur du gouvernement et il faudra adopter des mesures législatives visant à coordonner et à simplifier l'administration. Le gouvernement fait ce que fait le secteur privé, secteur productif qui supporte en réalité tout le fardeau et rend tout le reste possible.

Ce budget n'est qu'un nouveau volet des politiques dont se sert le gouvernement pour se faire élire, mais à quel prix? Lorsque nous avons abandonné l'étalon de notre système d'échanges, j'ai appris ce que signifiait l'expression système de monnaie fiduciaire. J'ai découvert que la solidité d'une économie fiduciaire serait fonction de l'intégrité des politiciens qui la dirigent. J'ai appris que lorsque l'opportunisme politique triomphe de la vérité et de l'honnêteté, un système de monnaie fiduciaire devient vite la proie de l'inflation et du chaos.

• (1740)

Le fait que le gouvernement attende le bon moment au point de vue politique pour adopter des mesures de contrôle au lieu de se servir de façon constructive des vastes ressources des media et de l'enseignement dont il dispose pour créer le climat propice à la modération démontre, à mon sens, qu'il a abdiqué ses responsabilités politiques. Ce budget ne donne aucune orientation. C'est en réalité un budget de clef anglaise: il resserre des écrous sur des boulons dont les filets ont été arrachés au cours de dix années de secousses et de grincements budgétaires.

Au milieu des années 1960, quand l'inflation gagnait l'économie des Étas-Unis à cause de la guerre du Viet Nam et de la lutte contre la pauvreté, le gouvernement libéral au Canada y est allé de son dixième budget déficitaire consécutif. Puis est arrivé le règlement de la Voie maritime du Saint-Laurent, pour lequel nous payons encore. C'est là qu'on a commencé à imposer des exigences, à rançonner l'économie, attitude maintenant généralisée au Canada.

En 1971, nos traitements et salaires ont atteint un sommet de 73 p. 100 du revenu national brut, et la moyenne des dix dernières années a été de 68 p. 100. Elle redescend de ce sommet à des niveaux plus raisonnables, mais le gouvernement ne peut me dire que les augmentations salariales autres que celles provenant d'un honnête labeur et d'un effort productif ne sont pas inflationnistes, quand les salaires représentent un tel pourcentage de notre revenu national net.

En plus de tout cela, nous avons eu le budget Benson qui a enlevé aux Canadiens qui ont économisé le droit à une combinaison de revenus, ce qui a créé du jour au lendemain une pénurie de logements à loyer que le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson) essaie de résoudre sans succès. Le budget Benson prévoyait aussi d'autres mesures législatives qui étouffaient la croissance de capitaux canadiens. C'est un fait que dans bien des pays industrialisés les capitaux peuvent être créés à un coût beaucoup moindre qu'au Canada. C'est ainsi que nous dépendrons continuellement d'autres pays pour obtenir des emprunts pour répondre à nos besoins de capitaux jusqu'à la fin du siècle.

Il est presque incroyable compte tenu de cette histoire que nous ayons maintenant une politique de conservation de 10 p. 100: 16 p. 100 de notre énergie sont utilisés par les automobiles. Le ministre ne nous dit pas quel pourcentage en utilisent les secteurs commerciaux et d'affaires de notre pays et quel pourcentage sert aux loisirs. Il ignore en réalité le pourcentage de cette taxe qui restera au Trésor et celui qui sera remboursé, ainsi que le coût pour le pays de cette nouvelle charge administrative improductive. Il est certain que l'économie d'énergie est une nécessité au Canada, mais certainement pas au moyen d'une taxe comme celle-là.

Nous avons actuellement au Canada des ressources qui font l'envie du monde entier. Nous avons désespérément besoin de nouvelles ressources certaines pour rééquilibrer notre utilisation de l'énergie, et nous connaissons tous bien l'ampleur nouvelle des capitaux nécessaires à l'exploitation de ces ressources. Nous avons aussi besoin de capitaux pour moderniser notre système de transport, auquel un rapport a été consacré, et que nous étudions. Nous avons besoin de stimuler le logement et de moderniser nos industries de production, et pourtant voilà que le gouvernement fédéral essaie de berner encore les provinces avec sa taxe d'accise de 10 p. 100 sur l'essence sous prétexte d'économiser l'énergie. Quel leurre!

Selon le gouvernement, cette taxe doit servir à économiser l'énergie non renouvelable. Le gouvernement songe uniquement aux voitures particulières et aux bateaux servant à des fins personnelles ou à la plaisance. Le gouvernement taxe une classe d'usagers uniquement, au lieu de s'attaquer honnêtement à l'économie de l'énergie. Tant que le prix de l'énergie destinée à toutes les utilisations ne sera pas aligné sur les cours mondiaux, rien n'incitera à l'économie. Nous devons nous aligner sur les cours internationaux pour justifier les investissements requis par des véritables mesures de conservation au Canada. À quoi bon imposer cette taxe de 10c. et jouer au plus fin avec les provinces sour prétexte d'économie? Encore un leurre libéral! Ce n'est pas avec des attitudes altruistes que l'on conservera les ressources non renouvelables. Le seul stimulant réel pour une économie sérieuse des ressources non renouvelables du Canada ne peut être qu'un club économique, et les bribes de mesure législative que nous ont proposées les deux derniers budgets du ministre sont vraiment écœurantes.

Et le fuel qui sert à chauffer les piscines au Canada? Je le répète, n'est-ce pas là l'utilisation d'une ressources énergétique non renouvelable qui devrait être imposée si l'on impose les voitures de tourisme? Et les carburants pour moteurs diesel et moteurs diesels de bateaux? Et le fuel domestique gaspillé pour chauffer des immeubles mal isolés? Tout ce qu'on nous a répondu, c'est que le gouvernement à l'intention de supprimer la taxe sur les matériaux isolants. Quelle astuce!